



RENTREE 2022-2023

ECOLES DE MONESTIER DE CLERMONT

PUBLICATION EN INTERNE et EXTERNE

Postes à pourvoir le 31 août 2022

La Communauté de Communes recrute,

POSTE 1 – animateur cantine et centre de loisirs

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire:

Animation cantine (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 11h35 à 13h35 ou de 11h20 à 13h20

Animation des mercredis : Centre de loisirs : de 8h à 18h

Hors période scolaire : 1 semaine à chaque période de petites vacances (automne, hiver, printemps)

Animation : 40h par petites vacances

Des heures de préparation des activités sont prévues : 2 h toutes les 2 semaines pour les mercredis et 3h par période de petites vacances.

Temps de travail annualisé en heures : 18 h par semaine soit temps non complet de 51.42 %

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 5 juillet 2022 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr

La Communauté de Communes recrute,

POSTE 2 - animateur cantine et entretien de l'école maternelle et du centre de loisirs maternelle

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Animation Cantine: de 11h35 à 13h35 ou de 11h20 à 13h20

Entretien de l'école maternelle tous les jours d'école : de 16h30 à 19h15

Entretien du centre de loisirs maternelle : tous les mercredis soirs en période scolaire de 17h30 à 20h

Hors période scolaire, ménage du centre de loisirs maternelle : 1 semaine à chaque période de petites vacances (automne, hiver, printemps) + 5 semaines grandes vacances

Petites vacances : Ménage le soir 2h30 durant 3 semaines en tout : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Grandes vacances, 5 semaines : Ménage soir : 2,5h par jour, 5 jours par semaine

Temps de travail annualisé en heures : 19 h par semaine soit temps non complet de **54.49 %**

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le **5 juillet 2022** à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines – 300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr

La Communauté de Communes recrute,

POSTE 3 - Animateur cantine et entretien du restaurant scolaire le Mangetou

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 6 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Animation Cantine : de 11h35 à 13h35 ou de 11h20 à 13h20

Hors période scolaire, ménage restaurant le Mangetou : 1 semaine à chaque période de petites vacances (automne, hiver, printemps) + 5 semaines grandes vacances

Petites vacances (automne, février et printemps) : Ménage le soir 2h30 durant 3 semaines en tout : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Grandes vacances, 5 semaines : Ménage soir : 2,5h par jour, 5 jours par semaine

Grandes vacances, 5 semaines : 2j par semaine mardi et vendredi de 11h30 à 14h : service repas et ménage cuisine

Temps de travail annualisé en heures : 9 h par semaine soit temps non complet de 25.84 %

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 5 juillet 2022 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr

La Communauté de Communes recrute,

POSTE 4 - animateur cantine et entretien des écoles

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Animation cantine : de 11h35 à 13h35 ou de 11h20 à 13h20

Entretien de l'école élémentaire : de 16h15 à 17h30

Hors période scolaire, ménage vacances élémentaire et gros ménage accueil de loisirs

Ménage élémentaire : gros ménage de 12h par petites vacances et 48h pendant les grandes vacances

Ménage accueil de loisirs maternelle : 10h par vacances x 4 périodes ; soit automne, hiver, printemps et été.

Temps de travail annualisé en heures : 13 h par semaine soit temps non complet de **37.32 %**

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 5 juillet 2022 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr

La Communauté de Communes recrute,

POSTE 5 - Animateur cantine et remplacements divers d'animation ou d'entretien

Missions d'animation :

- encadrer des groupes d'enfants de 3 à 11 ans
- respecter et faire respecter les consignes de sécurité en ce qui concerne les personnes, le matériel et les locaux utilisés.
- mettre en place des ateliers d'animation en concertation avec les collègues : activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives adaptées à l'âge et aux attentes des enfants, tout en tenant compte de leur rythme.

Jours et horaires de travail :

En période scolaire (Lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Animation cantine : de 11h35 à 13h35 ou de 11h20 à 13h20

Temps de travail annualisé en heures : 6.22 h par semaine soit temps non complet de **17.78 %**

Qualités requises

- Expérience de l'animation auprès des enfants, savoir gérer les conflits
- Savoir se faire respecter et respecter les enfants, bon contact
- Etre d'humeur égale et faire preuve de patience avec les enfants
- Etre discret et respecter la vie privée des enfants et de leurs familles
- Connaissance du développement de l'enfant (affectif, physique et moteur)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité
- Connaissance de techniques d'animation
- Capacité d'adaptation et de communication : s'adapter à des consignes en fonction des interlocuteurs (directeur d'école, communauté de communes...)
- Rigueur dans l'organisation
- Sens du travail en équipe : être dans une attitude dynamique et bienveillante pour l'ensemble de ses collègues.
- Autonomie et initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamique et créatif
- Capacité d'initiative, dynamisme
- Ponctualité et disponibilité

Pour tout renseignement contacter :

La Directrice du service Vie scolaire au 06.86.44.65.21, ou la Directrice des Ressources Humaines au 04.76.34.11.22

Adresser un courrier de candidature avant le 5 juillet 2022 à l'attention de :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Trièves - Direction des Ressources Humaines –
300 chemin Ferrier - 38650 Monestier-de-Clermont Ou par courriel à l'adresse : recrutement@cdctrieves.fr